

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

HONNEUR ET PATRIE !

BUREAU
du
JOURNAL.
Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. (ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.)

PRIX
de
L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

Amanach Français.

- Samedi (1798). — Prise de Sion, par le général Schauenbourg, contre les Autrichiens.
- (1809). — Déblocus de Lugo, par le maréchal Soult, contre les Espagnols.
- (1809). — Combat d'Urfar, par le général Vandamme, contre les Espagnols.
- (1809). — Combat de Tarvis, par le prince Eugène, contre les Autrichiens.
- (1809). — Combat de Gradschatz, par le maréchal Marmont, contre les Autrichiens.

NAVIRES DU HAVRE. ATTENDUS ICI.

Les Deux frères unis, 28 février.

MONTEVIDEO.

16 mai 1845.

AVIS.

M. Fitz Patrick, pilote de la marine anglaise, est prié de passer au bureau du PATRIOTE pour affaire qui le concerne.

Le brick de guerre français le Ducouedre, dont nous avons annoncé hier l'arrivée dans notre port, après 55 jours de traversée, a apporté fort peu de correspondances de France. Un de nos amis, dont les parents habitent Toulon, ayant bien voulu nous laisser prendre connaissance de quelques paragraphes qui nous intéressent; nous croyons être agréables à nos abonnés en les leur communiquant.

Le gouvernement français, auquel les erreurs de M. Pichon avaient fait suivre pendant deux ans une marche si fatale pour nous et si contraire aux intérêts de la France, connaît enfin notre véritable position, et a adopté les mesures dont nous commençons à ressentir les effets pour la pacification de ce pays. L'arrivée prochaine de M. le baron Deffaudis, comme ministre plenipotentiaire, nous sera, dit la lettre, un sur garant de la prompte réalisation de nos espérances.

Ce que nous ignorions, et que nous publions aujourd'hui avec un sentiment profond de reconnaissance, c'est que nous devons, en grande partie, les mesures prises par notre gouvernement à M. l'amiral Lainé, dont la conduite, dans les affaires de la Plata, a été non-seulement approuvée par le ministère, mais favorisée d'honorables et flatteuses félicitations.

La même lettre donne comme certaine la nomination de M. Theodore Pichon au consulat général de la Havane. Puisce ce haut

fonctionnaire, après ses trois dernières années d'école dont nous avons ta si souffert, apporter dans son nouvel emploi plus de maturité, plus de sagesse et surtout plus de réserve dans le choix de ses amis.

Ses administrés, nous n'en doutons pas, ne pourront qu'y gagner.

Les habitués du Môle ont été fort surpris ce matin de voir s'approcher une embarcation argentine, portant le pavillon de parlementaire. Le capitaine du port, accompagné d'un adjudant, est allé à sa rencontre et a reçu d'un officier argentin un paquet de correspondances. La dessus, les versions les plus curieuses ont couru par la ville, jusqu'à ce que le but de cette démarche extraordinaire ait été connu. Le voici dans toute sa simplicité.

Un navire venant de Bahia, et se rendant à Buenos-Ayres directement, a cru devoir déposer la malle à bord d'un des navires de Brown, en faisant prier cet amiral de vouloir bien la faire remettre à terre. C'était cette mission que l'officier parlementaire venait remplir ce matin.

Ce n'est pas la première fois que nous avons eu à signaler la conduite franche et loyale du commandant de l'escadre argentine, au point de vue de l'homme privé et dans les actes en dehors du service militaire.

Monsieur le rédacteur du Patriote Français.

Monsieur,

J'ai lu dans votre estimable journal, un avis aux jeunes gens qui se destinent au commerce; et, comme chargé d'une nombreuse famille à laquelle je désirerais faire donner au moins quelques notions des sciences que se proposent d'enseigner les professeurs dont par le l'avis, j'ai regretté qu'il se fût sur le prix de l'enseignement; le chapitre argent, dans les circonstances présentes, étant pour moi la condition principale. Comme chacun aime à cacher sa misère, je profite de la voie de votre journal pour en demander le prix et j'espère que, dans votre prochain numéro, MM. les professeurs voudront bien me le faire connaître.

Quoique partisan des méthodes nouvelles employées par bien des professeurs pour faciliter l'éducation des enfants ou en rendre les progrès plus rapides, je donnerai toutefois la préférence à celles qu'affichent dans votre journal MM. les professeurs dont parle l'avis, per-

suadé que l'éducation par les anciennes méthodes se donnera à meilleur marché.

J'ose espérer, monsieur le rédacteur, que vous ne refuserez pas ce petit service à

UN PERE DE FAMILLE.

Ce matin il a été fait un prisonnier au Cerro. Separé par une embuscade, du corps dont il faisait partie, il a cru pouvoir trouver un refuge dans l'eau et s'est jeté à la nage. Après bien des fatigues, il était parvenu à aborder à un pieu un peu loin du rivage, où il s'est maintenu longtemps, mais il en a été retiré par les mêmes soldats qu'il avait voulu fuir et ramené dans un petit bateau sans qu'il lui fut fait le moindre mal.

FRANCE.

—Le Siècle s'occupe beaucoup de l'effet qu'a produit hier à la chambre des députés la nouvelle de la destitution de M. Drouyn de Lhuys. Après avoir constaté que plusieurs fonctionnaires qui n'ont pas l'habitude de dénigrer leur opinion, et qui votent depuis longtemps avec l'opposition, s'étonnaient que leur tour ne fut pas encore venu, le Siècle ajoute :

« On se demandait surtout pourquoi M. Dupin aîné, procureur-général à la cour de cassation, qui occupe une position bien autrement en vue, bien autrement politique qu'une direction des affaires commerciales, et dont le discours a été si net, si énergique, si agressif contre le principal ministre et sa politique, n'avait pas été destitué le premier. M. Philippe Duval, s'approchant de M. Dumon, ministre des travaux publics, lui aurait dit, à ce que l'on suppose : « Quoi ! des destitutions pour un vote silencieux, et mon frère est épargné après son discours ! ce n'est pas de la modération, c'est de la liberté ! »

« M. Dupin aîné, lui-même animé des sentimens qui agitaient l'assemblée presque toute entière, disait au sortir de la séance : « Que la passion gouverne dans les temps de crise, cela s'est vu, un pareil gouvernement, nous le savons tous, peut avoir de la grandeur ; mais que la sottise et la décrépitude simulent la passion pour cacher leur impuissance, n'est-ce pas grande pitié ? » C'est grande pitié, en effet, que de voir les meneurs du club Fulchiron, ces nébuleux du système, décréter des mesures de vengeance ou de salut, comme s'il y avait dans ces esprits usés, blasés, bornés, le ressort d'un gouvernement vigoureux. »

—Un journal propose de partager l'Algérie en trois départemens, dont les chefs lieux de préfecture seraient Alger, Bone et Oran. Si ce plan était adopté, ce serait une preuve qu'on a renoncé au projet de transformer l'Algérie en vice royaume.

—Mme la princesse de Canino, épouse de Lucien Bonaparte, est depuis quelques jours à Paris, où elle a obtenu la permission de séjourner le temps qui lui sera nécessaire pour faire recevoir à la Comédie Française

une tragédie du prince Lucien lui-même. Cet ouvrage qui retrace, dit-on, quelques scènes des commencements de la dynastie carlovingienne, respire ce grand intérêt qui s'attache au spectacle de la lutte entre les royaumes qui meurent et les royaumes qui s'élèvent. Mme la princesse de Canino a été reçue, dès le lendemain de son arrivée, par Mme Adélaïde, qui l'a présentée au roi.

— On assure que M. de Salvandy avait offert à M. Villemain de rétablir, pour lui, les fonctions de chancelier de l'Université, qui existaient sous l'empire; M. Villemain a refusé. Il ne veut rien accepter du cabinet, auquel il reproche d'avoir mis beaucoup trop de précipitation à rendre publics des faits qui auraient pu rester ignorés.

— Mercredi dernier à Lyon, en fouillant la terre pour démolir une maison, des ouvriers ont trouvé un conduit en terre de trente à quarante centimètres de longueur, qu'ils ont brisé, et auquel se sont échappées environ trois cents pièces d'or et d'argent. Les pièces d'argent sont des écus de Henri II, de Henri III et de François Ier.; les pièces d'or sont des pièces espagnoles de la dimension d'une pièce de 20 francs de Jeanne-la-Folle.

— Les travaux du télégraphe électrique de Paris à Rouen se poursuivent avec activité. Deux fils métalliques continus sont déjà posés sur le parcours du chemin de fer, depuis les Baignolles jusqu'au pont d'Assnières.

(Journal du Havre.)

ESPAGNE.

Des lettres d'Algésiras ont annoncé que les batteries de Gibraltar avaient encore une fois fait feu sur un bâtiment espagnol (le bateau à vapeur de guerre *Girona*), qui remorquait trop près des batteries un garde-côte espagnol désemparé. Aussitôt que le fait a été avéré, le commandant général Lara s'est empressé d'adresser au gouverneur de Gibraltar des réclamations qui ont été écoutées.

Telle a été du moins, la déclaration faite par le ministre de la marine, répondant aujourd'hui dans la chambre des députés à une interpellation de M. Fernandez de la Hoz. Suivant la déclaration du ministre, le gouverneur de Gibraltar aurait donné l'assurance que désormais on ne tirerait pas sur les navires espagnols, même sous les batteries anglaises. Quant à l'ancienne affaire du *Rayo*, elle n'est pas encore arrangée; mais elle ne vaudra pas à l'être. Cet incident a formé la partie la plus remarquable de cette séance, dans laquelle ont été adoptés tous les derniers articles de la loi de la traite. La séance a été levée sans que la chambre se soit prononcée sur une question soulevée par une proposition additionnelle de quelques députés, qui demandaient que l'on consacrait le principe que le gouvernement devrait négocier avec l'Angleterre pour la modification du droit de visite. Ce sera matière à discussion dans une des prochaines séances.

NOUVELLES DIVERSES.

— Il a été annoncé naguère que le gouverneur de Bourbon avait fait prendre possession, au nom de la France, de deux îles des mers de l'Inde, complètement inhabitées et situées à une assez grande distance, au sud-est de Bourbon et de Maurice. Ces îles, connues sous les noms de Saint-Paul et d'Amsterdam, abondent en poissons, dont la pêche peut présenter de bons résultats. Informé du parti qu'il serait possible de tirer de leur occupation, sachant, d'ailleurs, que le gouverneur de Maurice songeait à prendre l'initiative, le gouverneur de notre colonie prit sur lui de faire arborer dans ces îles le pavillon français, et y envoya quatre hommes et un caporal.

Mais cette mesure, pacifiquement hardie, a été désavouée par le ministre de la marine. Seulement, les négociants qui s'étaient présentés les premiers sur ces côtes ont été autorisés à surmonter leur établissement d'un pavillon de la nation entouré d'une bande bleue, des-

tinée à faire connaître que le gouvernement français ne se charge nullement de défendre la nationalité de l'occupation.

— Le ministère du commerce vient de publier des notes statistiques sur le Maroc, d'après l'ouvrage publié en 1834 par M. J. Graegberg de Hemso, ancien consul de Suède et de Sardaigne, à Tanger. La population ne dépassait pas à cette époque 8 500 000 habitants. La population totale des vingt principales villes de l'empire était de 331 000 hommes. Le nombre des chevaux du Maroc ne dépassait pas 1 400 000; celui des ânes et des mulets 2 000 000; celui des chameaux et dromadaires 500 000.

Il est fâcheux que le gouvernement français n'ait pas encore obtenu de renseignements sur la situation actuelle du Maroc; car, depuis douze ans, la population et le commerce de ce pays paraissent s'être considérablement améliorés. Il paraît néanmoins que le gouvernement français a chargé M. Nyon de faire un travail statistique sur ces questions, en sorte qu'on aura probablement sous peu de renseignements qui se rapportent directement à l'époque actuelle.

— On écrit de Florence, le 27 janvier :

« Le célèbre ingénieur comte Marchetti Tomase, de Trieste, vient de rédiger un projet tendant à joindre la Méditerranée à la mer Adriatique. Il propose aussi de lier l'Esimo, le Chiasso et le Tivole, à l'aide d'un canal passant par les montagnes du Gabbio. »

— On écrit de Londres :

« Un échantillon de race chinoise vient de montrer devant les cours de police de Londres qu'elle n'est pas moins capable de se jeter dans les tracasseries de la vie civilisée que la race européenne. L'autre jour, un maître d'équipage chinois (*boatswain*) paraît devant la cour de police avec treize de ses compatriotes, qui s'étaient engagés avec lui à Canton sur un navire anglais, en qualité de matelots, à raison de 6 dollars (39 fr.) par mois, en stipulant que le capitaine anglais leur procurerait à Londres un retour aux mêmes conditions. Arrivé dans ce dernier port, le capitaine manqua à son engagement; c'est pourquoi ce maître d'équipage chinois sollicitait l'aide de la justice. Il avait l'air d'un assez bon bon gargon, et commença sa plainte dans un baragouin demi-anglais qu'on parle au port de Canton; mais le magistrat ne pouvant le comprendre, fit appeler un interprète. Après un long développement des talents oratoires chinois, et après avoir entendu la défense, la cour décida qu'il n'y avait point de preuves suffisantes de l'obligation prise par le capitaine, et qu'en conséquence il ne serait tenu que de leur trouver un navire de retour dans l'Empire Celeste. Les parties requérantes firent leurs excuses sous leurs bras, et se retirèrent en faisant force politesses chinoises. »

COMMERCE.

Marseille, 1er février.

Cours. — Cette semaine a été marquée par quelques opérations assez saillantes en provenances de l'Inde. On a écoulé 7,600 cuirs secs au poil de Calcutta, à fr. 83 les 50 kil. ent., et 7,500 cuirs dito de Pondichéry, à fr. 66.

En cuirs d'Amérique, il ne se traite rien en première main par suite de la faiblesse de notre approvisionnement. On a cédé en revente 500 cuirs Buenos Ayres secs, à fr. 70 ent.

On a cité aussi diverses ventes en cuirs sués et secs de Mogador, dans les prix de fr. 52 à 56 ent.



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT. ARRIVAGES.

Entrées du 61

En vue trois bâtiments à l'ouest, suivent pour le Bucco.

En vue un brick de guerre anglais à l'ouest.

VENTE A L'ENCHERE.

[Remise.]

[P. P. VAZQUEZ.]

de Bijouterie, mobilier, librairie et voiture.

Lundi prochain, 19 courant, à 11 heures du matin, aura lieu chez lui, rue des Missions n° 117, la vente à l'encan des articles ci-dessus.

AVIS DIVERS

AVIS.

On demande pour garçon de pu'erie un jeune homme de 14 à 15 ans, qui sache parer et basque et espagnol.

S'adresser rue du Grandi numéros 176 et 178 à côté de la pharmacie de St. Genoble.

AVIS.

AUX JEUNES GENS QUI SE DESTINENT AU COMMERCE

COURS DE TENUE DES LIVRES

En partie simple ou double, d'arithmétique commerciale, et des langues française et anglaise, à 7 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche et les jours de fête. Comme la géographie moderne n'est pas étrangère au commerce, on pour ainsi les élèves les desirant, leur en donner les leçons.

Les cours s'ouvrent le 2 du mois de juin; ceux qui se disposent à les suivre sont priés de se présenter avant cette époque pour prendre leurs inscriptions respectives, calle de las Camaras, n° 97, institution de M. l'abbé Paul.

On prévient que les professeurs n'affichent pas une méthode ni nouvelle, ni extraordinaire, et qu'ils ne s'engagent point à faire parler et écrire correctement aux élèves ces deux langues, ni dans quatre, ni dans six mois de leçons.

AVIS AU PUBLIC.

A vendre des haricots blancs de Soissons première qualité, au magasin de comestibles rue du 18 Juillet n° 54, pres du Lion d'or à deux piastres barrohe, et 80 reis la livre.

COMMISSION DE SUBSISTANCES.

A dater d'aujourd'hui, 2 mai, le bureau de la commission de subsistances recevra les déclarations des négociants depuis 4 heures du soir jusqu'à la nuit.

Les personnes qui desirant un bon cuisinier sachant faire la pâtisserie et le pain, peuvent s'adresser rue del Rincon, n° 14, au café Oriental.

M. Martin, chargé de la direction de la société philo-dramatique française, a l'honneur de prévenir les personnes qui ont fait quelques fournitures pour la représentation de dimanche dernier, qu'elles peuvent, des ce jour, présenter leurs comptes chez lui, rue du 25 Mai, n° 251, pour y être payés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimer CONSTITUCIONAL, Rue de las Camaras N. 34.